

Par suite d'une convocation en date du 7 novembre 2020, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à la salle de convivialité le 13 novembre 2020 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

**Sont présents** : M Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Sandrine BARBIER, Nolwen BEVAN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Philippe PACILLY, Pascal POULLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

**Absent excusé** : Serge LEHERICEY.

#### Ordre du Jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance
- Point sur les travaux
- Raccordement au réseau d'assainissement d'un professionnel,
- Troisième phase de travaux de l'église : proposition maître d'œuvre et demande de subventions,
- Aménagement de toilettes publiques : étude des devis et demande de subventions,
- Décisions modificatives du budget assainissement,
- Convention groupement de commande avec la CMB,
- Vente de résineux rue des Radins,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes rendus des réunions,
- Questions diverses

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

#### **Désignation d'un secrétaire de séance**

M. Philippe PACILLY est désigné pour remplir cette fonction.

#### **Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance**

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière réunion.

#### **Point sur les travaux**

Extension réseau d'assainissement à Bretteville : il reste un contrôle de conformité à réaliser.

Une commission voirie se réunira prochainement pour voir les différents chemins nécessitant des travaux.

#### **Raccordement au réseau d'assainissement d'un professionnel,**

Suite aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif du village de Bretteville, et dans l'attente de la pose d'un compteur différent pour l'entreprise et l'habitation le Conseil Municipal décide que la facturation du professionnel au réseau d'assainissement collectif débutera quand le compteur d'eau de l'entreprise sera installé.

#### **PROJET DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAUSSEY – TROISIEME PHASE**

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de réfection des menuiseries extérieures et de la couverture de l'église pour un montant prévisionnel de 23 700€ H.T. auquel s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre d'un montant de 2 300.00€ H.T. soit un total de 26 000€ H.T.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de solliciter une subvention auprès du conseil départemental et au titre de la DETR
- de financer le solde sur les fonds propres de la commune ou par emprunt
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

### Aménagement de toilettes publiques : étude des devis et demande de subventions

Après avoir étudié les devis reçus pour les travaux d'aménagement des toilettes publiques, le conseil municipal décide de demander d'autres devis pour l'estimation du coût des travaux.

### Décisions modificatives du budget assainissement

- Décision modificative n° 2 du budget assainissement.

Il est nécessaire de modifier le budget assainissement pour permettre la régularisation des opérations budgétaires concernant les travaux d'extension du réseau d'assainissement en domaine privé. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le budget assainissement comme suit :

#### Dépenses d'investissement :

- o *chapitre 041 : opérations patrimoniales :*
  - article 4581 : Opération sous mandat + 5 786 €

#### Recettes d'investissement :

- o *chapitre 041 : opérations patrimoniales :*
    - - article 2315 : installation matériel et outillage technique + 5 786 €
- Décision modificative n° 3 du budget assainissement.

Il est nécessaire de modifier le budget assainissement pour permettre l'exécution des opérations budgétaires concernant les travaux de branchements privés au village de Bretteville.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le budget assainissement comme suit :

- Dépenses d'investissement :
- - article 4581 2001 : opération pour compte de tiers + 92 000 €
- Recettes d'investissement :
- - article 4582 2001 : opération pour compte de tiers + 92 000 €

### Convention groupement de commandes avec la CMB.

M. le Maire fait part de la convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de matériel de protection et de désinfection entre la commune de Saussey et la Communauté de communes Coutances mer et bocage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte cette convention,
- autorise Monsieur le Maire à la signer et à régler les achats liés à la lutte contre l'épidémie de COVID 19 (masques, gel hydroalcoolique, ...)

### VENTE DE RESINEUX RUE DES RADINS

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à vendre les résineux situés rue des Radins à l'entreprise Jard Vert de Belval pour un montant de 50 €.

### Dossiers d'urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance de deux déclarations préalables déposées en mairie.

### Comptes rendus des réunions

Les conseillers municipaux font le compte rendu des réunions auxquelles ils ont participé.

### Questions diverses

Bulletin municipal : il ne sera pas imprimé et distribué à tous les habitants comme les années précédentes. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune, la collecte de la participation des sponsors qui permettait de financer l'impression étant difficile et mal venue en cette période de crise sanitaire et de fermeture des commerces. Les encarts des artisans et commerçants seront quand même maintenus.

Des attestations de déplacement seront mises à la disposition des habitants.

Le Maire,

